

CHARTRE ECOLOGIQUE ET DE GARANTIE

1* AGREMENT ET FICHES DE SECURITE

La société Gel-Ink est habilité à fournir des fiches de sécurité (fsd) .Elles seront transmises sur simple demande de notre clientèle.

2* OEM CERTIFICATION

Les produits GEL ink sont 100% des produits OEM certifiés d'origines

La miscibilité est garantie tant en couleur qu'en fluidité.

3* ASSURANCE

Les produits GEL- ink sont assurés pour les dommages que pourraient causer l'utilisation de ses produits, sous réserve d'une utilisation normale des produits et du respect du mode d'emploi.

Ceci ne se substitue en rien à la garantie légale ou contractuelle établit par le constructeur de l'équipement concerné.

De même, une restriction de la garantie légale de la part du constructeur n'est en aucun cas recevable.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006292153>

4*TRACABILITE ET FIABILITE

GEL-INK commercialise ses produits sous contrôle qualité ce qui explique l'apposition d'un numéro de lot sur chaque conditionnement.

5*ECOLOGIE

Nos encres sont sans adjuvant de fluidité nocif à la santé et conforme aux nouvelles normes REACH et sans impact sur l'environnement ;

Cf : voir FDS

<http://www.reachteam.eu/french/legislation/docs/launchers/autorisation/launch-2011-143-EC.html>

, et leur utilisation permet sans conteste une réduction très importante des déchets (PVC cartouches vides, puces électroniques non recyclées). Nous réduisons ainsi, considérablement la pollution liée à mise en décharge de ces produits.

6* TECHNIQUE

Un service de conseil maintenance et de calibration est à votre disposition sur demande d'intervention de votre part.